

studio locatif, église - tour hospitalière, logement locatif, éclairage public et enfouissement des réseaux secs.

Il s'agit de près de 600 000 € d'investissements programmés, afin d'équilibrer ce budget un emprunt de plus de 215 000 € a été inscrit. Sachant que les investissements ne se réaliseront que dans la durée le conseil municipal ne procédera à l'emprunt que dans la mesure où notre trésorerie ne permettrait pas de réaliser certains investissements, ou que ces derniers engendreraient des recettes, par exemple loyer des logements. Dans la mesure où l'endettement ne pénaliserait pas le fonctionnement de notre collectivité il pourrait permettre de réaliser des travaux sur du patrimoine bâti lorsque ceux-ci s'inscrivent la durée, sachant que certains travaux seront réalisés pour plusieurs générations.

En 2006 quelques travaux réalisés, dans leur totalité ou partiellement :

Réalisation d'un studio locatif meublé, d'un point grillade.

Enfouissement des réseaux secs, extension du pluvial et de l'éclairage public du village.

Réalisation du chemin vers le bois du Four (habitation).

Regroupement scolaire

La commune gère la cantine pour le regroupement, le bilan (2005-2006) fait apparaître un déficit de 500 € pour près de 5900 repas servis. Toutes les charges sont comprises dont le portage vers les écoles de St juéry et Montclar. Pour les 3 communes une économie de plus de 6 400 €.

Le nombre d'enfants à la rentrée 2006 - 2007 est de 54 enfants (en 2002/03 il était de 44).

Divers :

L'étude qui devait permettre d'engager la programmation de l'assainissement collectif du bourg a fait apparaître un coût d'investissement disproportionné à nos moyens. De plus un tel investissement classerait notre commune au dessus des moyennes européennes du prix de l'eau. Une réflexion devra permettre de trouver une solution adaptée aux problèmes de pollution tout en ne pénalisant pas fortement les habitants du village.

Rappel :

Une règle votée par le conseil municipal permet à la commune de participer pour **un élève par famille** à l'école Départementale de Musique.

Naissance: Elie Legrand, le 28 novembre 2006

Mariages : Marthe Thévenin et Kamel Barhoumi le 11 février
Valérie Hernandez et Pierre Visomblain

En juillet 2006 le Maire représentait les habitants de la commune pour une petite fête privée à Cantepedrix : Winifred Griffiths fêtait ses 100 ans !



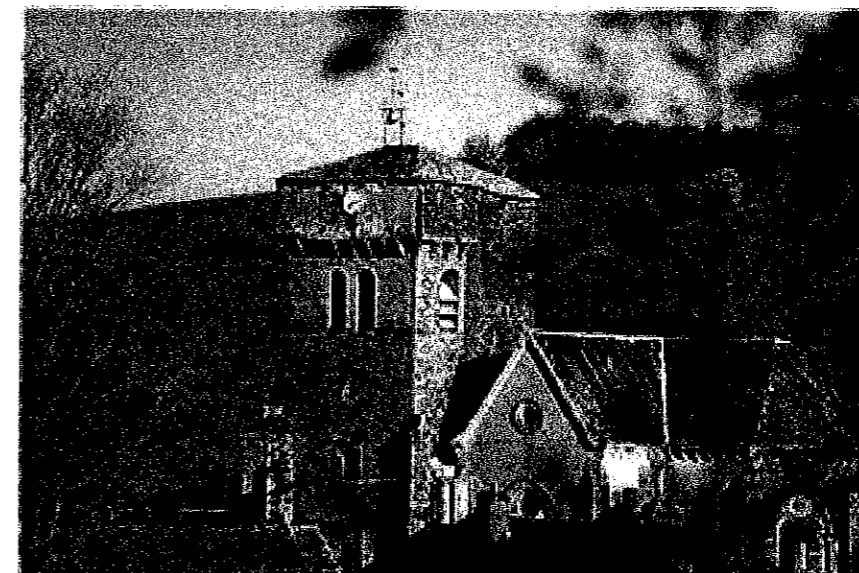
le blason de la commune de Martrin, une réalisation d'Eliau Molinié-Tavernier

perso.wanadoo.fr/commanderie_martrin/

La Commanderie de MARTRIN, résidence des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes et de Malte.
Présentation historique et photographique du village de MARTRIN
D'après recherches historiques réalisées par M. André SOUTOU et archéologiques Eliau MOLINIE TAVERNIER

Le Martrinol

Numéro 10
Janvier 2007



Le mot du Maire

En 2006 d'importants travaux ont été réalisés dans le village. Ils étaient devenus indispensables.

L'enfouissement des réseaux secs était prévu de longue date. Les aides pour ces opérations vont diminuer d'où l'importance de voir le bourg-centre s'inscrire dans les programmations d'embellissement des villages.

Le conseil municipal a voulu profiter de ces travaux pour réaliser un complément et une amélioration du pluvial. En effet il avait été constaté d'importants problèmes lors de fortes pluies. Une extension de l'éclairage public a aussi été réalisée.

Ce conseil municipal va donc exécuter son dernier budget en 2007. Les élections municipales n'auront lieu qu'au printemps 2008. Le gouvernement a choisi le report des élections municipales prévues pour cette année.

L'heure du bilan n'est pas annoncée, toutefois on retiendra que cette municipalité a su s'inscrire dans la continuité : attractivité du territoire (locatifs, dessertes de l'habitat et des activités, entretien et sauvegarde du patrimoine.....).

Ces quelques années passionnantes me font penser que: « sans durée on ne construit rien! » et aussi que : « c'est en « forgeant qu'on devient forgeron ! »

Quelques décisions du conseil municipal : (2006)

En 2006 le conseil municipal s'est réuni 14 fois.

. suite aux dégâts occasionnés par de fortes chutes de neige le conseil municipal a délibéré pour demander l'état de catastrophe naturelle.

. le conseil municipal n'a pas donné suite à la proposition du Maire de créer une ZAD (périmètre de préemption), il n'y a pas eu de consensus sur ce point.

. le conseil municipal a autorisé le Maire à négocier devant le tribunal de commerce l'achat de la maison et de l'atelier Roques.

. vote pour la dissolution du SIAH de la basse vallée du rance, ses compétences seront attribuées au Contrat de Rivière.

. le conseil municipal accepte de reverser au SIEDA la redevance EDF de 164, 77cts. Cette somme sera destinée à participer à des projets humanitaires.

. afin d'engager la programmation de l'assainissement du bourg centre une étude de programmation est commandée à hauteur de 8 970 €.

. le conseil municipal approuve le montant de la dotation (DGE) pour les travaux sur l'église et la tour. Ce montant est de 93 525 €, il correspond à 20 % de la moitié des travaux, il s'agit d'un montant de 10% inférieur à celui accordé en 2005.

. un prévisionnel de l'architecte concernant la création d'un logement locatif est approuvé, montant 123 200 €, dont la toiture sera selon les prescriptions des bâtiments de France en ardoise « similaire Dourgne », non calibrées et clouées, pour 14 065 €.

. afin de permettre à l'agent d'entretien de ne plus interrompre son travail pour assurer les livraisons des cantines du regroupement scolaire il a été décidé d'embaucher une personne qui en plus sera responsable de la garderie. Le salaire de cette personne sera à la charge du regroupement scolaire.

. le conseil municipal a pris acte de la démission d'Alain Singla, il nous quitte pour prendre un temps complet chez un employeur privé.

. un appel à candidature est ouvert, le profil du poste: polyvalence, tous les petits travaux ayant attrait au bâtiment (la commune gère plus de 10 logements), avoir le poids lourds, savoir conduire des engins et gérer des espaces verts.....

. l'adsl (haut débit par le fil téléphonique) n'arrive que chez peu d'abonnés, le conseil municipal approuve l'installation d'une technique (wi-fi) qui permettra à des abonnés proches de l'école de partager la ligne (adsl). Le coût (investissement et fonctionnement) sera répercuté sous forme d'abonnement aux utilisateurs.

. dans le cadre des économies d'énergie une étude est commandée afin de savoir si la commune a intérêt à réaliser un investissement pour installer des panneaux photovoltaïques (producteurs d'électricité).

. le Conseil municipal donne son accord de principe concernant le déclassement d'un chemin communal au Clapayrol. Toutefois il sera vérifié que les parcelles desservies dans le passé continuent de bénéficier d'un accès public ou d'une servitude.

. agent d'entretien (choix):

début décembre le conseil municipal choisissait parmi cinq candidats un nouvel agent d'entretien. Il s'agit de Bertrand Maugeart, depuis 2 ans il travaille au même poste pour la commune de St Juéry. Il est très polyvalent, et en se partageant un temps complet sur nos deux communes voisines il pourra plus facilement intervenir lorsqu'il y aura une urgence. Ce choix semble aussi très judicieux puisqu'il pérennise un poste à temps complet, donc fin d'un emploi précaire.

Le Compte administratif de 2005 (structure des dépenses)

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances), pour 40% // en diminution : de 59 811 € (2004) à 47 425 € (2005) //

2. les charges de personnel (salaires et charges sociales), pour 34 % // en légère augmentation : de 40 483 € à 40 567 € //

3. les charges de gestion courante (subvention et participations // aux structures intercommunales par exemple...//, indemnités des élus.....), pour 23 % // en augmentation de 25 188 € à 27 506 € //

4. les charges financières (intérêt emprunt...), pour 3%

5. les charges exceptionnelles : 0

6. les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions..) : 0

De plus la commune réserve plus de 38 000 € à la CC des 7 Vallons. Celle-ci réalise les travaux sur les routes, attribue des aides à des associations et soutien des projets d'intérêt général et communautaires...
....

Les recettes de fonctionnement sont aussi divisées en six catégories :

1. la fiscalité directe locale, pour 22 % // soit 48 283 € (2004 : 43 979 €)

2. subventions et participations de l'Etat et d'autres collectivités (dont les dotations), pour 57 % // soit 126 113 € (2004 : 120 792 €)

3. produits courants (location, baux, revenus de l'exploitation, des services publics), pour 20 % // soit 43 029 € (2004 : 33 367 €)

4. les produits financiers : 0

5. les produits exceptionnels de 3 068 € (ils étaient de 92 974 € en 2004, en effet suite aux travaux de reconstruction il restait de la récupération de TVA et un dernier acompte de l'assurance).

6. les produits calculés (reprises sur amortissement et provisions) : 0

Investissements :

Dépenses

Réalisation : 117 262 € (51 816 € en 2004)

Recettes

64 236 € (dotations et fonds globalisés)

Equilibre financier du bilan :

Entre le fonds de roulement : 268 000 € et la trésorerie : 266 969 €.

Les comptes de 2005 confirment la continuité d'une bonne gestion.

Le fonds de roulement : Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La trésorerie : La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Cette bonne conduite permet à la commune d'éviter d'ouvrir des lignes de trésorerie onéreuses.

Budget 2006

Ce budget permet à notre collectivité de programmer son fonctionnement qui globalement est identique aux précédents. Dans sa partie investissement il reflète les intentions et les projets de notre collectivité, il s'inscrit dans la continuité: différents chapitres sont pourvus, ce qui permettra d'effectuer des programmations et surtout des réserves d'affectations.

Opérations enregistrées et budgétisées : cœur de village, sauvegarde du patrimoine, assainissement,